

ENTREPRISES. Décerné par la Banque Palatine Les lauréats du prix de l'Ambition du Nord-Est

Le prix de l'Ambition de la région Nord-Est, que décerne chaque année la Banque Palatine, en association avec le journal La Tribune et le groupe BFM, n'a profité ni à la Champagne-Ardenne, ni à la Picardie.

Au grand regret des membres champardennais du jury, que ce soient Paul Wittmann, président de la commission mutations industrielles à la CCI de Reims, ou Philippe Schilde, journaliste correspondant de La Tribune.

Dans la catégorie « Croissance », c'est le **parc zoologi-**

que d'Amnéville, situé près de Metz, qui a reçu le 1^{er} prix. Chaque année, le parc accueille des visiteurs supplémentaires (578 000 en 2009) grâce à ses efforts en communication et le développement de ses attractions. Les entreprises du Nord - Pas-de-Calais **Jeumont Electric** (moteurs électriques) et **Staphyt** (agronomie) se sont vu décerner les 2^e et 3^e prix.

Dans la catégorie « International », c'est l'entreprise lilloise **Mader** producteur de peintures et résines, qui a emporté le 1^{er} prix. Le 2^e prix est revenu à

Netasq (solutions informatiques) et au groupe **Rabot Dutilleul** (BTP, Lille), ex æquo.

Enfin, le 1^{er} prix dans la catégorie « Développement durable » a été attribué à **Norsys**, une SSII du Nord, tandis que **Plage** (Blaningham, près de Saint-Omer, décoration murale) recevait le 2^e prix, et **FAM Automobiles** (Doubs) le 3^e.

Cette dernière propose un « outil de déplacement urbain », à savoir un véhicule électrique pouvant convenir aux flottes ou aux systèmes de location de type Vélib.



Les lauréats avec les membres du jury et les représentants de la Banque Palatine.